



# MA RÉPONSE **APPEL** À CANDIDATURE

Les conditions :

-  J'ai plus de 18 ans
-  Je souhaite m'engager dans la durée
-  Je ne détiens pas de mandat d'élu local
-  Je suis disponible et volontaire pour contribuer aux travaux
-  J'habite le territoire ARCHE Agglo pour le collège « citoyens » uniquement

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Genre  Femme  Homme

Âge  18-25  26-40  41-60  61-75  > 75

Quelles sont vos motivations pour devenir membre du Conseil de développement d'ARCHE Agglo ?

---

---

---

Quels sont les sujets qui vous intéressent en particulier ?

(habitat, déplacements, environnement, développement économique, sport, culture, autre...)

---

---

---

Avez-vous une expertise particulière sur un domaine d'activités ? Si oui laquelle ?

---

---

---

 Réponse en ligne via le formulaire disponible sur  
[www.archeagglo.fr/conseil-developpement](http://www.archeagglo.fr/conseil-developpement)

 Réponse par courrier en remplissant le formulaire ci-dessus.  
À renvoyer à l'adresse : ARCHE Agglo 3 rue des Condamines - CS 9602 - 07300 Mauves



# APPEL À CANDIDATURE

Jusqu'au 30 mars 2025



Je deviens  
**acteur**

du territoire

J'intègre le conseil de développement

Infos et renseignements

[www.archeagglo.fr/conseil-developpement](http://www.archeagglo.fr/conseil-developpement)

[conseildeveloppement@archeagglo.fr](mailto:conseildeveloppement@archeagglo.fr)

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



## Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

## UNE INSTANCE DE DÉMOCRATIE INDÉPENDANTE ET NEUTRE

Toute collectivité de plus de 50 000 habitants est tenue par loi de mettre en place un Conseil de développement. C'est une instance composée de citoyennes et de citoyens qui remplit une mission consultative auprès des élus. C'est un lieu de concertation, de participation et de dialogue territorial entre des personnes bénévoles, sans mandat politique. Elles expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants.

### collège CITOYEN

Habitants du territoire qui souhaitent s'investir afin de disposer de la meilleure représentativité possible.



### collège ASSOCIATION ET SYNDICAT

Représentants ou membres d'une association ou d'un syndicat installés sur le territoire ayant un intérêt local, œuvrant dans divers milieux : sport, culture, action sociale, habitat, transports, environnement...



### collège PRIVÉ

Représentants de sociétés ou entreprises issus du monde économique et social; chambres consulaires, entreprises, organisations professionnelles, commerçants, artisans, professions libérales...



### collège INSTITUTION

Représentants des établissements publics et institutionnels de l'Agglomération et des territoires alentours.

Ces personnes ont été désignées par les élus ARCHE Agglo.

50 personnes réparties en 4 collèges



# APPEL À CANDIDATURE

pour les collèges CITOYEN, PRIVÉ, ASSOCIATION ET SYNDICAT

**Usagers, membres d'associations, étudiants, actifs ou retraités, vous tous et toutes qui vivez au quotidien sur le territoire ARCHE Agglo, investissez-vous dans le Conseil de Développement !**

Un comité de sélection sera en charge d'étudier les candidatures. Des critères visent à garantir la meilleure représentativité possible : parité, équilibre des bassins de vie et tranches d'âge notamment.

## Je suis retenu, je m'engage

### QUEL EST MON RÔLE AU SEIN DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

- Je m'investis à donner du temps bénévolement pour mon territoire sur la durée
- Je m'engage à raison d'1 à 2 réunions minimum par mois (en soirée ou en journée en fonction des disponibilités de chacun)
- Je participe à des groupes de travail thématiques pour enrichir les réflexions et les projets de la collectivité
- Je travaille sur les thématiques déjà identifiées : économie/emploi, nature agriculture environnement, santé social, mobilités, culture..

FÉVRIER MARS 2025  
**Appel à candidatures jusqu'au 30 mars 2025**

AVRIL 2025  
**Intégration des nouveaux membres**

Toutes les infos sur

[www.archeagglo.fr/conseil-developpement](http://www.archeagglo.fr/conseil-developpement)